d'autre part, *aedes* et ses dérivés (*aedilis*, *aedifico*), qui sont relatifs à l'idée du bâtiment, de la maison édifiée.

Une distinction du même genre peut être faite entre les différents noms qui désignent la porte : *ostium* et *ianua* désignent la porte considérée comme objet matériel, partie de la construction (d'où *ostiarius* et *ianitor*), *fores* représente ce qui limite la *domus*, domaine du *dominus*. A basse époque, ces divers mots tendront à s'effacer devant *porta* (anciennement porte de ville) qui sera appelé à une si grande fortune sur tout le domaine roman.

M. J. CARCOPINO ajoute aux observations de M. Ernout que le passage du sens abstrait de propriété au sens concret a pu être procuré par les propriétés dans Rome des grands personnages ou des empereurs, comme la *domus aurea*, ou les *domus* que les régionnaires du IVe siècle opposent aux immeubles de rapport (*insulae*).

II.

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 1930.

Président : M. A. MEILLET.

Membres présents. — MM. D. Barbelenet, A. Bazouin, J. G. Cahen, J. Carcopino, M. S. Chatry, Mlle S. Chauffier, MM. O. Chennevelle, P. Collinet, L.-A. Constans, A. Cordier, A. Dain, R. Durand, M. Durry, A. Ernout, Mlle A. Freté, MM. M. Gautreau, V. A. Georgesco, Mlle A. Guillemin, MM. A. Hamel, J. Holt, H. Jeanmaire, E. Jolivet, H. Lambert, Mlle I. Lot, MM. J. Marouzeau, F. Martroye, G. Mauger, J. de Mayol de Lupé, A. Meillet, L. Mertz, M. Morel de Larochette, J. Perret, Mlle H. Petré, MM. A. Pinaud, D. M. Pippidi, P. Ruffel, Ch. Samaran, R. Sindou, Mlle A. Tachauer, MM. P. Wuilleumier, H. Yvon.

Communication du Bureau.

M. MAROUZEAU fait part à la Société du décès de deux de ses membres les plus éminents :

M. Paul OLTRAMARE, professeur honoraire de l'Université de Genève, qui, membre de la Société depuis sa fondation, avait été l'un des plus fervents défenseurs de nos études dans un pays où nous comptons de nombreux amis; à M. André Oltramare, membre très actif de notre Société, qui a été depuis longtemps associé à l'activité scientifique de son père, le Secrétaire a fait parvenir les condoléances de la Société.

M. M. PROU, directeur de l'École des chartes, n'avait jamais manqué de manifester l'intérêt qu'il portait à nos travaux en assistant à nos séances chaque fois que le lui permettaient des charges très absor-

bantes. Sa présence parmi nous faisait apparaître la place importante que tient dans notre activité le latin du moyen âge.

La succession de M. Prou comme directeur de l'École des chartes est échue à un de nos membres les plus actifs et les plus dévoués, M. C. BRUNEL.

Parmi les autres nominations récentes, le Secrétaire note à l'Université de Lyon celle de M. P. WUILLEUMIER, qui s'est signalé à l'attention de la Société par des communications touchant à la fois à l'archéologie et à la philologie.

Les élèves et amis de M. P. THOMAS, professeur émérite de l'Université de Gand, viennent de lui offrir un volume de Mélanges. La Société s'est associée à cet hommage à la fois par la collaboration de plusieurs de ses membres et par une adresse de félicitations.

Le Secrétaire rend compte en quelques mots du séjour qu'il a fait cet été aux États-Unis. Le cours qu'il a professé au *Linguistic Institute of America* et la connaissance qu'il a pu prendre des travaux de la « summer session » de l'Université Columbia lui a permis de noter des initiatives intéressantes en ce qui regarde l'enseignement du latin : d'une part, les efforts faits pour préparer à l'enseignement de l'Université les étudiants qui y arrivent sans avoir étudié le latin; d'autre part, l'institution des cours d'été, spéciaux à une Université ou interuniversitaires, qui permettent aux étudiants et surtout à de jeunes professeurs de mettre à profit une partie de leurs vacances pour se perfectionner sur tel domaine de leur choix; c'est là l'intérêt en particulier de l'Institut de linguistique, qui comportait cette année, en ce qui concerne le latin, des cours de grammaire comparative, dialectologie, langue et style, latin vulgaire, méthode linguistique dans l'enseignement des classes supérieures.

M. Marouzeau a profité de son séjour pour resserrer les relations de la Société avec plusieurs représentants des Universités de New-York, Philadelphie, Boston, Baltimore.

Communication à l'ordre du jour.

M. J. MAROUZEAU propose à la Société l'examen de la question : *Qu'est-ce que le style? Quel est l'objet de la stylistique?*

Passant en revue quelques-unes des réponses faites à cette question, il retient comme élément essentiel de la définition du style la notion de choix, « le style résultant de la préférence accordée par le sujet parlant ou écrivant, inconsciemment ou avec réflexion, à tels ou tels des éléments fournis par la langue ». A ce choix il n'y a de limite théorique que d'une part la nécessité d'éviter la faute de langue, d'autre part le souci de ne pas trahir la pensée. Ainsi entendue, la considération du style ne doit pas faire l'objet d'un chapitre spécial dans la description

de la langue, mais doit intervenir à propos de tous les aspects examinés : phonétique et prononciation, morphologie, vocabulaire, syntaxe; ainsi peut se faire la conciliation entre l'affirmation de M. J. Rozwadowski, que le style n'est nulle part dans la grammaire, et celle de M. Ch. Bally, qu'il est partout.

Quelques observations sont présentées par M. A. Hamel, puis par M. H. Yvon, qui amène M. Marouzeau à préciser que sa distinction de la langue et du style recouvre en partie celle que F. de Saussure a établie entre la langue et la parole; enfin par M. A. Meillet qui, en signalant les inconvénients qui peuvent résulter de l'emploi du terme de « stylistique », indique dans quel sens la communication de M. Marouzeau doit orienter les réflexions des philologues.

III.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

(13 décembre 1930).

Président : M. A. MEILLET.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

M. Marouzeau présente les excuses de deux membres du Bureau, M. H. Bernès, vice-président, et M^me^ A. Biancani, trésorière, tous deux souffrants, et d'un membre de la Commission des comptes, M. l'abbé Pichard, retenu loin de Paris.

Élection du Bureau. — Les fonctions de président ne pouvant, aux termes des statuts, être prolongées au delà de deux années, l'Assemblée doit élire un nouveau président pour le prochain exercice.

Au nom de la Société, le Secrétaire exprime à M. Meillet la gratitude de tous pour la bonne grâce avec laquelle il a accepté deux années durant une charge ajoutée à tant d'autres, pour l'autorité ferme et souriante avec laquelle il a dirigé et animé nos débats, pour tout ce que sa présidence a apporté de prestige à notre Société.

M. Meillet dit la grande satisfaction qu'il a éprouvée à présider nos séances, toujours vivantes, riches d'idées et de discussions, et exprime sa confiance dans l'avenir de la Société.

A l'unanimité, l'Assemblée élit pour lui succéder M. J. CARCOPINO, et pour remplacer celui-ci à la vice-présidence, M. D. BARBELENET. Les